Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260928-2026_119-DE

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du Lundi 28 Septembre 2026
Délibération

Date de la convocation : Mardi 22 Septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le lundi 28 septembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ.

Etaient présents :
Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, Mme Catherine ANDRÉ-LANDAIS, M. Benoit BARRÉ, M. Eric BINARD, Mme Servane BOULANGER, Mme Aurélie BROMBECK, M. Kévin CADIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHABRIER, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Rafael CLOFENT, M. Mathieu DUIGOU, M. Michel DUMAIL, Mme Cécile ETRILLARD, Mme Laura FÉGARD, M. Joël HENRY , M. Philippe JEANNIN, Mme Martine LE BOUCHER, M. Thibaut LECOMTE, M. Fabien LEMOALLE, M. Michel MONNERET, M. Goulven MORVAN, Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Caroline OLLIVRO, M Morgan RASLE-ROCHE.

Etaient représentés : Mme Gaëlle BOUCHER par délégation M. Morgan RASLE-ROCHE, M. Yann QUÉRÉ par délégation à Mme Servane BOULANGER, Mme Anna PONSOT-MÉLIKIAN par délégation à Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Nathalie BOULARD par délégation à M. Kévin CADIC.

Secrétaire de séance : M. Fabien LEMOALLE.

Présents : 25 Représentés : 4 Absent : 0 Votants : 29

REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ELIMINATION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Rapporteur : M. Jeannin.

Depuis 2017, la commune de Paimpol a décidé de s'engager dans la lutte visant à éliminer les frelons asiatiques. Bien que depuis 2022, Guingamp Paimpol Agglomération ne participe plus financièrement à la destruction des nids de frelons asiatiques, la commune souhaite néanmoins poursuivre la prévention du danger de prolifération de cette espèce. A ce titre, elle rembourse les frais d'élimination des nids de frelons asiatiques engagés par les particuliers ou entreprises paimpolais.
Les règles de remboursement posées par la délibération du 28/03/2022 sont les suivantes :

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260928-2026_119-DE

Participation de la commune à 50 % maximum du montant TTC de la facture acquittée par une entreprise spécialisée. La participation de la commune est plafonnée à 40 € pour un nid primaire.

- Participation de la commune à 50 % maximum du montant TTC de la facture acquittée par une entreprise spécialisée. La participation de la commune est plafonnée à 80 € pour un nid secondaire.

En 2025, la commune a participé financièrement à la destruction de 57 nids dont 47 nids secondaires et 10 nids primaires.

En 2026, la commune a participé à ce jour à la destruction de 1 nid secondaire et 7 nids primaires.

Il convient d'approuver le remboursement selon les modalités fixées par la délibération du 28/03/2022 les frais pour les personnes et montants ci-après.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Ressources humaines et finances du 18 septembre 2026,

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le remboursement selon les modalités fixées par la délibération du 28/03/2022 des frais pour les personnes et montants suivants :

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer tout acte aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

Le Secrétaire de séance,
Fabien LEMOALLE

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 30/09/2026

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

SUBVENTIONS FRELONS ASIATIQUES ANNEE 2026- VERSEMENT 2

NOMBRE	NOM	PRENOM	ADRESSE	NID	PRESTATAIRE	MONTANT FACTURE	MONTANT SUBVENTION
1	LE BITOUX	PIERRE	15 CHEMIN DE KERYVON	PRIMAIRE	EI GUEPES SERVICES	80,67 €	40,00 €
2	LE QUERRE	ANNIE	352 GARDEN KASTEL PIC	PRIMAIRE	EI GUEPES SERVICES	80,67 €	40,00 €
3	POTHET	PHILIPPE	2 GARDEN VILLIOU	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	143,00 €	71,50 €
4	LE JEUNE	GWENAELLE	2 RUE DU COMMANDANT LE CONNIAT	PRIMAIRE	SOS NUISIBLES	65,00 €	32,50 €
5	THIEBLEMONT	PATRICK	4 RUE DE LEZOUEN	SECONDAIRE	J PERON	93,50 €	46,75 €
6	FLOQUET DELALANDRE	DELPHINE	13 RUE JF KENNEDY	SECONDAIRE	LE VAILLANT RAMONAGE	120,00 €	60,00 €
7	PREVOST	PATRICE	1 BIS CHEMIN DE KERPUNS	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	143,00 €	71,50 €
8	LOREAU	JEAN FRANCOIS	4 GARDENN VILIOU	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
9	LEVILLAIN	CHANTAL	37 TER RUE BECOT	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
10	GUILLOU	GILBERT	9 RUE EMILE BONNE	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	143,00 €	71,50 €
11	LE COQ	MICHELE	7 RUE DE LABENNE	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
12	CORDIER	ANNETTE	8 CROAS HENT	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
13	BRETON	JEANNE	16 RUE DU BILIEC	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
14	LASBLEIZ	JEAN	27 BIS RUE DE BEL AIR	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
15	DE SAGAZAN	BENOIT	40 RUE DE KERGLAS	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	181,50 €	80,00 €
16	LE GOFF	GUY	37 RUE DU CDT CHARCOT	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
17	OLLIVIER	MICHEL	10 CHEMIN DE BILIOU	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	181,50 €	80,00 €

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260928-2026_119-DE

18	GEHAN	CHRISTIAN	18 RUE DE KERLEGAN	SECONDAIRE	J PERON	88,00 €	44,00 €
19	PLOUET	ALEXANDRA	1 HENT RU LOSQUET	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
20	QUILLIEN	VERONIQUE	8 ROUTE DE KERGRIST	SECONDAIRE	J PERON	79,20 €	39,60 €
21	PACAUX	NINON	7 CHEMIN DU TERRON	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	143,00 €	71,50 €
22	DONNART	JACKY	286 CREC'H TIAI	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
23	MILANESI	DOMINIQUE	5 TER RUE GUY ROPARTZ	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	143,00 €	71,50 €
24	SUREL	ISABELLE	18 RUE HENRI FROMAL	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	143,00 €	71,50 €
25	BOURLET	MICHAEL	5 ROUTE SAINT JULIEN	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
26	LE GONNIDEC	CLAUDE	2 CHEMIN DE LANDOUEZEC	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
27	FAVENNEC	CHARLOTTE	6 RESIDENCE DES JARDINS DU PORT	SECONDAIRE	SOS NUISIBLES	100,00 €	50,00 €
28	THOMAS	YVES	40 RUE DE GOAS PLAT	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
29	ROUXEL	ALAIN	48 CHEMIN DE LA CROIX AUX OUTILS	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	143,00 €	71,50 €
30	BOUEDO	ANNICK	21 CHEMIN DE KERPUNS	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
31	LA FERME DU BOUTOUL		CHEMIN DE BOUTOUL	SECONDAIRE	SOS NUISIBLES	100,00 €	50,00 €
32	WOLKEN	MARIE ANNICK	16 RUE FRANCOIS LE LOUARN	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
33	DE SAGAZAN	BENOIT	40 RUE DE KERGLAS	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
34	FAYOLLE	FABRICE	ETG1 - 28 RUE DU CDT LE CONNIAT	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	143,00 €	71,50 €
35	BERTHOU	PIERRE	1212 CHEMIN DU TRIEUX	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
36	LE FLOCH	JEANNE	10 CHEMIN DE LA TOSSEN	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	143,00 €	71,50 €
37	FLOQUET	DELPHINE	13 RUE JF KENNEDY	SECONDAIRE	LE VAILLANT	120,00 €	60,00 €

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260928-2026_119-DE

	DELALANDRE				RAMONAGE		
38	MORVAN	PHILIPPE	22 RUE FANCH VIDAMENT	SECONDAIRE	SOS NUISIBLES	100,00 €	50,00 €
39	LE DU	SANDRINE	32 TER CHEMIN DE KERGUEMEST	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
40	TONNEAU	DOMINIQUE	533 CHEMIN KERDAULIN	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	118,25 €	59,12 €
41	JEANNU	MARIE FRANCOISE	4 CHEMIN DE KERPUS	SECONDAIRE	EI GUEPES SERVICES	216,33 €	80,00 €
							2 460,51 €

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260928-2026_119-DE

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260928-2026_119-DE